**12/11 - 3ème séance**

Information financière publique : il n’y a pas une seule information financière, l’info est difficile à agréger.

Quand on commence à se poser la question sur le comment on compte, on sait ce qu’on compte, mais pas comment on compte.

On admet maintenant qu’en finances publiques, la comptabilité est un système de représentation/organisation de l’information financière

On distingue la donnée budgétaire de la donnée financière (provision, recette, dépense = une conversion d’une info juridique en donnée). Au-delà de la donnée, un ensemble d’acteurs se saisissent de la donnée financière.

Une fois construite, la donnée on va la synthétiser : on distingue ici encore le budgétaire du financier.

Le budgétaire avant il est créé : sur la base des entrées on sait ce qu’on va investir (loi de finances en cours : une fois voté, la loi contient un état financier avec le budget sur la base duquel il y a les sommes à investir).

L’état financier va être adopté, rectifié : l’état prévisionnel se modifie en cours d’exercice et à la fin de l’année il y a une restitution.

Il y a deux types de restitution : encore une fois, budgétaire et financière selon les règles de la comptabilité générale.

Comptabilité générale de l'État est un outil de restitution : compte de résultat, bilan, annexes. Le principe est le même pour le public (l'État) et pour le privé (les entreprises).

On compte de différentes manières.

On peut considérer la compta nationale comme enrichissement de la compta générale

En compta générale pic de déficit

À noter :

- Le pilotage quotidien de l’état s’opère en compte générale

- L’autorisation est opérée par la compta budgétaire

- On rend compte à l’UE à la compta nationale

En comptabilité financière: le déficit n’est pas inquiétant tant qu’on sait comment le financer

En comptabilité budgétaire : il n’y a pas (il ne devrait pas y avoir) de déficit

On parle de compte de résultat pour les comptes sur l’année en cours

On parle de bilan pour les comptes de l’état depuis 2006 (vision globale depuis 2006)

Chaque année la situation économique se détériore année après année (situation nette négative).

Très difficile de faire l’analyse de la situation financière de l'État considérant la situation négative année après année.

**Partie 2 : Les acteurs financiers**

1 - Administrations publiques

L’etat

ODAC (organismes divers d’administration centrale)

APUL (Administrations publiques locales)

ASSO (administrations de sécurité sociale)

Les plus gros montants de dépense publique sont les ASSO = Le périmètre varie entre 500 et 1000 milliards d’euros en France. Difficile de déterminer ce périmètre.

Deuxième périmètre état : gros déficit dû aux financements des administrations publiques locales

Quand on observe et on essaie de déterminer les parties des administrations, on dit que les administration représentent 40% de la dépense, l’état 1/3,

ODAC : financé par l’état

APUL : peu de déficit (structurel)

Etat: déficit

ASSO : peu de déficit (déficit conjoncturel)

L’état : tout est état. L’enjeu n’est pas/plus de contester l’utilité sociale de la dépense mais est-il possible de limiter la croissance de cette dépense ?

L’état central est le niveau d’impulsion normatif et financier. Le Parlement est central puisqu'il fait la loi (lever l’impôt, définir la dépense).

Alliance du pouvoir décisionnel et de la mise en place de la décision.

Dans l’état différentes administrations : on parle d’administrations centrales dépensières

- Ministère des finances

- Ministère des affaires sociales : gestion des politiques sociales (hôpitaux, Ehpad, dépenses allocations)

- Ministère Intérieur et décentralisation (collectivités territoriales)

Services déconcentrés : depuis 2010 structure départementale et régionale de l’état

Les directions régionales regroupent ou pas les directions départementales (ARS, DRFIP, DRAC…)

Quand on parle d’état : large part de la dépense s’effectue de manière déconcentrée

Les opérateurs de l’état : EP (établissement public : personne morale de droit public ) suivent un principe d’autonomie, rattachement, spécialité

Comment sont financés ces EP ?

- Subventions

- Dotations de transfert et d’équipements

Les relations entre l’état et les opérateurs sont inscrites dans le jaune budgétaire : document qui recueille annuellement les principales données financières et physiques relatives aux actions de formation professionnelle, pour tous les dispositifs, financeurs et bénéficiaires

Mouvement de réforme de la gestion publique de l’état dans les années 90 : nouvelle réforme publique

Théorie de l’agence : responsabiliser des entreprises pour leur donner la gestion des services publics

Études de Philippe Bezès sur la bonne administration et les réformes de l'État (Réinventer l'Etat. Les réformes de l'administration française (1962-2008))

Réforme de l'État : la bonne administration avait été toujours une préoccupation de l’état, l’objectif étant de faire attention à l’argent public.

Cette bonne administration a été présenté en politique publique à partir de la deuxième guerre mondiale :

Trois axes, quand on reforme l’état :

- Politique de gestion la fonction publique

- Politique publique au niveau des collectivités

- Politique publique financière

Préoccupation de la bonne administration, présente tout au long de l’histoire.

Exemples :

Au XIX siècle, expérimentations d’évaluations de la politique financière : exemple 1820 administrateurs monarchistes convaincus, pourtant ils veulent garder la collecte d’impôt par l'État.

Entre deux guerres (ère des contrôles) : développement administration (centrale, EP) contrôle de la gestion financière et de la part financière de la gestion publique. Auparavant, contrôle comme vérification, à partir des années 20 notion de contrôle comme pilotage, maîtrise. Apparition d’instances de contrôle (vérification et conseil financier).

Dans les années 60 : rationalisation règles budgétaires (RCB)

- Généralisation des études (les Finances demandent une sociologie des organisations) : études de sécurité routière de la RCB (administrateurs de l’équipement : équipement de sécurité pour les enfants, alcoolémie au volant..etc tout date de cette période), étude périnatalité : travail sur la mortalité enfantine.

- Formation : management public, création des cours

- Instruments financiers : développement instruments financiers (budget de programme : représentations des choix économiques, mais le Parlement n’a pas utilisé cet outil)

APUL

Administrations locales (voir collectivités locales en chiffres)

Hausse de la part de la dépense locale dans les dépenses de l’administration

Les APUL : Communes, départements, régions, collectivités à statuts particuliers

EPCI (établissements de coopération intercommunale) : communautés de communes, agglomérations, communautés urbains, métropoles

Intercommunalité : associative ou fédérative

L’intercom est un mode de coopération entre les communes qui peut prendre deux formes différentes :

\* une coopération dite associative, sans fiscalité propre, pour gérer en commun des services publics locaux ;

\* une coopération dite fédérative, avec fiscalité propre, pour conduire des projets de développement local.

La coopération intercommunale, initiée à la fin du XIXe siècle, a connu un nouvel essor dans les années 1990.

Elle permet de rationaliser l'organisation territoriale et contribue à l'aménagement du territoire.

En 2018 : plus de 1000 communautés de commune

Quand on observe ces administrations publiques locales : croissance des dépenses.

A chaque fois que l’état confie une mission aux collectivités territoriales, il doit compenser économiquement le transfert dès ces fonctions

Exemple

En 1982 : l’état confie les services d’état civil. Le commune assume une fonction du ministère de l’Intérieur. L'État finance les dotations, il donne des moyens pour gérer cette nouvelle compétence.

Le problème est que dans la constitution il y a le principe de libre administration des collectivités locales.

En 1958 : on ne distingue pas les collectivités territoriales et les collectivités locales.

Dans le principe de libre administration : au niveau local une partie de la décision est prise au niveau local.

Les collectivités territoriales : celles qui peuvent s’administrer et peuvent élire des représentants

Les collectivités locales comportent aussi les collectivités territoriales. Celles qui sont légitime dans l’élection sont les collectivités territoriales

Toute compétence transférée doit être une compétence finançable : on opère une compensation initiale et ensuite le conseil constitutionnel dit que c’est compensé, mais la dynamique de la dépense n’est pas la même.

ODEDEL : l’objectif d'évolution des dépenses locales est, en France, le montant prévisionnel établi annuellement pour les dépenses des administrations publiques locales.

Les collectivités locales ont très peu de ressources propres, difficile de maîtriser les ressources.

Non-autonomie fiscale : art. 34 l’impôt est un produit affecté aux collectivités, mais il appartient à l’état

Sur certaines impôts, les collectivités ont leur autonomie

ASSO

Moyen pour se protéger contre les aléas : protection individuelle ou collective.

En France, collectivisation partielle : création des régimes = les risques n’apparaissent pas pour tout le monde au même moment.

Mutualisation de la gestion d’un risque.

Financement selon deux logiques différentes : assurantielle ou universelle. Le système français suit une logique mixte

Ordonnances 1945: création la sécurité sociale

Articulation complexe de la sécurité sociale

- Regime general/special

- Branches

- Caisses nationales et locales

Regroupement hétéroclite englobé dans la compta nationale

Intérêts divergents : l’assuré veut la meilleure prestation, les professionnels de la santé souhaitent des meilleures rémunérations, les caisses veulent équilibrer les comptes et les pouvoirs publics sont aussi employeurs et ils veulent baisser les coûts des hôpitaux

Complexité du dispositif juridique : légal, réglementaire, conventionnel

Branches : assurance vieillesse (population vieillissant), assurance maladie (soins qui coûtent de plus en plus cher), assurance chômage (problème conjoncturel); allocations familiales

Outils de maîtrise des dépenses des administrations de sécurité sociale : à la base la sécurité sociale est un système contre l’état

Loi de financement de la sécurité sociale (l’état veut piloter la sécurité sociale) : la loi définit les objectifs de la dépense et prévoit des modalités de recette